

cinq ans. Le tout premier programme d'action positive en faveur des minorités visibles dans la fonction publique a été mis en place par le gouvernement au cours des cinq dernières années. Le premier comité permanent de la Chambre des communes sur le multiculturalisme et le premier comité permanent de la Chambre sur les droits de la personne ont été mis sur pied par notre gouvernement au cours des cinq dernières années qui a également été le premier à présenter une loi sur le multiculturalisme.

Des voix: Bravo!

M. Redway: C'est au cours des cinq dernières années que notre gouvernement a réparé les torts causés aux Canadiens d'origine japonaise au moyen d'un dédommagement financier. Je pourrais dire que cette affaire relève non pas du ministère de la Justice mais du ministère du Multiculturalisme puisque c'est dans ce dossier que l'ancien premier ministre, M. Trudeau, l'avait classée et qu'elle était donc assujettie aux dispositions en matière de multiculturalisme.

Nous sommes saisis du premier projet de loi en matière de multiculturalisme dans l'histoire du pays. J'estime qu'il s'agit d'une réalisation louable puisqu'elle va rapprocher les Canadiens au lieu de les diviser. J'espère que nous nous pencherons bientôt sur une question très épineuse, soit la taxe de capitation. Nous devons prendre le taureau par les cornes et le plus tôt sera le mieux. J'espère que nous éliminerons également toutes les autres injustices dont des Canadiens, qu'ils soient originaires de l'Ukraine ou d'ailleurs, ont été victimes au fil des ans.

Ces mesures très constructives ne visent pas à diviser les gens ou à les ségréguer, mais à les rapprocher. C'est là, il me semble, la raison d'être du projet de loi et du ministère. Il vise à assurer que nous éliminons tous les obstacles, de sorte que chaque Canadien, quelle que soit son origine, puisse participer pleinement à la vie de la société. Faisons en sorte d'éliminer tous ces obstacles.

Dimanche soir il y a une semaine, j'ai eu l'insigne honneur et le privilège d'assister à un dîner où fut dévoilé pour la première fois un monument à la mémoire des

Chinois venus au Canada pour travailler à la construction du chemin de fer du CP.

Mme Mitchell: Il y en a un!

M. Redway: Exactement, mais chose intéressante, la statue fut érigée à Toronto. Peut-être y en a-t-il une là, mais il y en a sûrement une maintenant à Toronto. Je préciserai qu'entre 1880 et 1885, quelque 17 000 Chinois sont venus au Canada pour y construire ce chemin de fer.

• (1250)

Mme Mitchell: Et y sont morts.

M. Redway: Effectivement, quelque 4 000 d'entre eux sont morts en construisant ce chemin de fer qui a permis de relier toutes les parties du Canada.

Une fois la construction du chemin de fer terminée, ils ne pouvaient plus travailler au chemin de fer. Comme ils ne pouvaient plus rentrer dans leur pays et n'avaient pas d'argent, ils tombèrent lentement dans la misère.

Dimanche soir il y a une semaine, lors de ce dîner à Toronto, les descendants de ces travailleurs du rail, des avocats, des médecins, un météorologiste et des hommes d'affaires ont tous rendu hommage à leurs ancêtres qui ont participé à la construction de notre pays, le Canada. Lorsque nous nous sommes levés pour entonner notre hymne national à tous, l'Ô Canada, je dois vous dire que j'ai senti un frisson me parcourir l'échine. Nous étions tous là des Canadiens qui participions à construire le Canada. C'est bien de cela qu'il s'agit. Ce projet de loi dont nous sommes saisis vise à assurer que tous les Canadiens, quelle que soit leur origine ethnique, puissent participer entièrement à la vie de la société sans rencontrer d'obstacles.

Dans ma propre localité, les Canadiens que je rencontre refusent de faire comme s'ils étaient autres qu'ils ne sont, ou comme si leurs ancêtres étaient venus d'un pays autre que leur pays d'origine. Ils veulent avoir le droit de conserver leur propre culture, leur propre patrimoine et, dans une certaine mesure, leur propre langue. Ils sont fiers de leur patrimoine et de leur culture. Ils sont encore plus farouchement fiers d'être Canadiens.

Et c'est exactement le sens de ce projet de loi. Celui-ci ne vise pas à créer un ministère qui divise les Canadiens,